



8 mars : grève féministe

Égalité salariale et déroulements de carrière : il est temps d'investir !

On s'organise pour gagner l'égalité salariale

La CGT porte dans ses revendications féministes l'interdiction de toute forme de précarité pour toutes et tous, une égalité salariale réelle en appliquant le principe « à travail de valeur égale, salaire égal », un véritable déroulement de carrière pour toutes les femmes et un accès aux postes à responsabilité.

Nous en sommes loin et les chiffres sont éloquentes :

- Sur la population globale en âge de travailler, **30,6 %** des femmes contre 26,5 % des hommes ont un diplôme supérieur à bac+2, et l'écart se creuse (44,6 % contre 37 %) si l'on considère les plus jeunes (25-34 ans) ;
- Les femmes restent majoritaires dans les filières tertiaires et littéraires, ainsi que dans les filières du soin et du lien, et minoritaires dans les filières techniques et scientifiques ;
- Dans la fonction publique, les femmes sont majoritaires (**64 %**), mais elles sont sous-représentées dans les catégories A+ ou dans la catégorie cadre de direction pour le semi-public (à titre d'exemple, dans la fonction publique d'État, 43 % de femmes A+ alors qu'elles représentent 58 % de l'effectif total) ;
- Plus de **80 %** des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes dans des emplois souvent peu qualifiés ;
- **24 %** en moyenne en France d'inégalités sur les rémunérations annuelles en incluant temps partiel et un moindre accès aux primes et aux promotions ;
- Avec un impact sur les pensions et retraites : les femmes perçoivent **38 %** en moins que les hommes. Les femmes retraitées représentent la majorité des allocataires du minimum vieillesse et sont deux fois plus nombreuses que les hommes à repousser leur âge de départ à la retraite du fait de carrières incomplètes.

Pour rétablir l'égalité, il n'y a pas de miracle !

Les négociations sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne sont pas à la hauteur. Les directions, que ce soit à Bercy ou dans le semi-public n'affichent aucune volonté de pallier ces écarts.



Flashez le code pour voir les détails de ces points et le kit d'action

Pour répondre à ces besoins, la fédération des Finances CGT exige :

- > la fixation d'objectifs chiffrés de réduction des écarts de carrière à partir de données chiffrées précises sur les carrières et d'études de cohortes systématiques ;
- > l'application dans les grilles de rémunération et le régime indemnitaire du principe de traitement égal pour un travail de valeur égale ;
- > la réduction de la part variable de la rémunération et l'augmentation du salaire indiciaire ;
- > le rattrapage des écarts constatés entre emplois et filières avec un plan précis et un budget spécifique indépendant des dispositifs d'évolution professionnelle et des attributions de hausses salariales générales ;
- > la reconstitution des carrières pour celles qui ont subi une pénalisation due à une grossesse ;
- > la transparence et l'équité dans les processus d'avancement, de promotion et de mobilité ;
- > des budgets dédiés et conséquents alloués à la résorption des inégalités salariales ;
- > de manière générale, le retrait de tout projet sexiste comme la réforme des retraites Macron et l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes comme pré-requis à tout projet.

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, Toutes et tous dans la grève féministe et les mobilisations !

Kit et manifestation du 8 mars

